



## FORMATION SUR MESURE

# Débuter un orchestre à l'école : mode d'emploi

Comment faire vivre au quotidien son orchestre à l'école de manière à ce qu'il soit un espace de progression adaptable et intégré à l'activité de l'école de musique et au quotidien de la classe ?

Cette formation propose d'interroger le fonctionnement de l'orchestre à l'école et d'acquérir différentes méthodes pour animer son ensemble. L'exploration d'outils en appui sur des initiatives existantes permettra aux stagiaires de développer une dynamique d'équipe autour d'un projet musical et artistique affiné. A travers différentes séquences de travail collectif, ils découvriront de nombreux aspects pratiques de l'animation d'un orchestre, notamment la gestion du matériel, les différents arrangements et formats de partition, l'organisation du temps de répétition.

---

### Objectifs

- Acquérir des outils pratiques pour faire vivre l'orchestre au quotidien, de l'organisation à l'évaluation du projet
- Structurer la progression des élèves et de l'orchestre en s'appuyant sur les forces de chaque équipe
- Faire collaborer les équipes autour du projet Orchestre à l'école

---

### Publics

Pour une équipe ou un groupement de professionnel·le·s engagés dans un projet d'orchestre à l'école

*Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.*

### Prérequis

Être engagé dans un projet d'orchestre à l'école

### Contenus

- L'organisation du collectif (structuration des différents temps, passage des informations, construire sa méthodologie)

- Le projet artistique (matériel, arrangement de partitions, séquence de création collective)
- L'adaptation de répertoire au service de la progression individuelle et collective
- La progression des élèves (appréhension des difficultés, le format des partitions et supports)
- La restitution (vidéo, enregistrement, présence sur scène, inclure des invités)
- L'interaction dans un petit collectif (gestion de groupe et pédagogie différenciée)
- L'évaluation des élèves (groupe et individuel), du dispositif en général et du projet de l'année

### Démarche pédagogique possible

- Auto-positionnement à l'inscription
- Séquence de création collective (outils pour favoriser l'improvisation et la création chez les plus jeunes)
- Séquence d'arrangement « minute » (outils pour arranger et adapter en prenant en compte les problématiques de chaque instrument)
- Séquence de structuration de projet (outils pour favoriser l'intelligence

collective et l'efficacité de réflexion en équipe)

- Séquence de recherche en petit groupe pour imaginer des formes artistiques adaptées aux élèves (comment se répartir les tâches, comment collaborer sur de la création).
- Evaluation à l'issue de la formation

### Conditions de réussite

- Disponibilités : compatibilité du rythme de la formation avec les contraintes professionnelles et personnelles
- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation

### Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Entretien en amont si nécessaire
- Transmission et mise à disposition de ressources

En partenariat avec l'association Orchestre à l'Ecole

### Informations pratiques

Date, volume horaire, contenus : à construire et à définir selon les besoins

Tarifs : devis sur demande

Cadence accompagne les demandeurs dans leurs recherches de financements et peut adapter les tarifs le cas échéant, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour en discuter.

### Contacts

Si vous êtes intéressé par cette thématique, merci de contacter Chloé Bricout, chargée de projets artistiques, pour affiner ensemble la proposition.  
c.bricout@cadence-musique.fr

Cadence 03 88 23 40 80  
[contact@cadence-musique.fr](mailto:contact@cadence-musique.fr)

### Prise en charge de votre formation

Cadence est un organisme de formation professionnelle continue. Cadence a obtenu la certification Qualiopi le 22.09.2021. Cette certification vient confirmer que les processus qualité mis en place par Cadence sont conformes aux directives du référentiel national en vigueur.

Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle.

Pour plus de renseignements et une aide dans vos démarches, contactez-nous.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : actions de formation.*

.....

#### **Adhésion**

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5 € par année civile pour les personnes physiques et de 20 € pour les personnes morales